

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2019

Nom de l'élève : Prénom :
 Sexe : ☐ Masculin ☐ Feminin Date de naissance :
 Date d'entrée à la demi-pension en 2019 : Classe en 2019 :
 Etablissement précédent :
 Boursier : ☐ Non ☐ Oui (fournir l'attestation de bourse) ☐ Demande en cours
 Aide CAFAT : ☐ Non ☐ Oui (fournir l'attestation) ☐ Demande en cours
 Inscription repas du mercredi* : ☐ Non ☐ Oui
 *N.B. : Ce choix est définitif pour tout le trimestre. A l'issue du trimestre, en cas de changement de régime, vous voudrez bien faire une demande écrite (par le biais du carnet de correspondance) à l'intendance.
RESPONSABLE DE L'ELEVE (Père, mère, tuteur)

Nom : Prénom :
 Date de naissance :
 Profession : Employeur :
 RIB : Banque : N° de compte :
 Δ JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
 Téléphone Domicile : Travail : Mobilis :
 Adresse complète :

L'inscription se fait pour l'année. Toute demande de radiation doit faire l'objet d'un message à destination de l'intendance, par le biais du carnet de correspondance, avant le début de la période concernée.

Δ Toute période commencée est due.

"Je demande l'inscription de mon enfant à la demi-pension. En faisant cette demande pour l'année 2019, je m'engage à payer la cantine au début de chaque trimestre, selon les dates indiquées dans le tableau ci-dessous".

Signature du représentant légal

Porter à détacher et à conserver :



COLLEGE Jean Fayard
 43 rue de l'entrée - BP 504 - 98836 DUMBEA MAIRIE
 Tél : 43.78.84 Fax : 43.78.81 / Mail : ce.9883626n@ac-noumea.nc

Période concernée	Date limite de paiement et montant
1 ^{er} trimestre	18 février : 14 400 F*
2 ^{ème} trimestre	13 mai : 14 400 F*
3 ^{ème} trimestre	2 septembre : 14 400 F*

* Tarif approximatif (en attente de l'approbation du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie)

Le règlement doit être effectué :

- 1 - En numéraire à la régie de recettes du collège Jean Fayard.
- 2 - Par chèque, à l'ordre de l'agent comptable du collège Jean Fayard, à la régie de recettes. Ne rien inscrire au dos
- 3 - Par virement à l'agent comptable du collège Jean Fayard, en précisant le nom de l'élève.

Compte : Banque : Direction des finances publiques de la Nouvelle-Calédonie N° 10071 98501 00001000089 87



Association des Parents d'élèves du collège Jean Fayard Dumbéa Mairie
 BP 370 - 98836 Dumbéa Mairie

Nom et prénom du représentant légal

téléphone

Nom et prénom de l'enfant

Adhésion à l' APE : 1000F par famille

plusieurs enfants au collège
 oui non

Tenues réglementaires au logo du collège : (veste polaire, t-shirt bleu, t-shirt EPS)

	XXS	XS	S	M	L	XL	XXL
Kit 3 t-shirt bleu+1 t-shirt EPS							
Kit 5 t-shirts bleu + 2 t-shirt EPS							
Kit 1 veste polaire + 5 t-shirts bleu + 2 t-shirt EPS ou à l'unité :							
Veste polaire au logo							
T-shirt bleu au logo							
T-shirt EPS au logo							

Assurance scolaire (par enfant) :

500 F

Pochette fourniture scolaire
 Seules les fournitures payées seront commandées

7000 F

Niveau	6	5	4	3
2019				

Chèque :

espèces :

**BON DE
 COMMANDE
 RENTREE 2019**